YouTube www.youtube.com/uvcwtv

La Ville de La Louvière est signataire de la Convention des Maires pour le climat et l’énergie et a donc élaboré un plan d’action pour son développement durable. Parallèlement, depuis de nombreuses années, La Louvière lutte contre la prolifération des friches urbaines grâce à un programme de réaffectation du bâti. Pour chacun des projets de construction ou de rénovation, une réflexion est menée afin d’améliorer la performance énergétique et favoriser l’utilisation des énergies alternatives. L’exemple le plus marquant, au centre-ville, est celui de la nouvelle cité administrative, un véritable écrin qui rassemble désormais tout le personnel communal de la Ville.

Mais surtout, depuis 2008, les habitants sont désormais impliqués dans la réflexion via des rencontres citoyennes nommées « Ateliers pour un projet de ville durable ». Cette mission, qui s’inscrit dans le cadre de la Politique des grandes villes, a pour objet de développer un projet de ville collectif autour des notions d’éco-quartier, d’habitat et d’espaces publics durables. Il s’agit de définir les orientations communes applicables pour les logements, mais aussi pour les équipements et aménagements, qu’ils soient publics ou privés.

Mais qui dit développement durable, dit également utilisation des modes doux de déplacement. Commune-pilote «Wallonie cyclable» depuis 2011, La Louvière bénéficie de subsides wallons qui lui permettent de passer à une vitesse supérieure à ce sujet, notamment pour les aménagements d'infrastructures et la réalisation d'un réseau cyclable sûr, rapide et agréable dans l'entité. L'objectif de La Louvière est de booster la pratique du vélo, et pas seulement pour les déplacements sportifs et touristiques. Remettre les Loups en selle, notamment pour les déplacements quotidiens, voilà un défi de taille que la Ville de La Louvière souhaite relever à l'horizon 2020. Rencontre avec Jacques Gobert, Bourgmestre de La Louvière.

Monsieur le Bourgmestre, cela fait plusieurs années que La Louvière s'inscrit dans une démarche de développement durable en y associant les citoyens et en tenant des ateliers de ville durable. Quels en sont les résultats aujourd'hui ?

Les ateliers pour un projet de ville durable ont été lancés en 2008 à La Louvière. Dès son origine, le projet est imaginé sur base collaborative. La population a été appelée à participer à des « ateliers durables » au sein même de leur quartier, au cours desquels des centaines de propositions ont été formulées. La démarche a été de faire en sorte que les citoyens, dans chaque ancienne commune et dans tous les quartiers de notre entité, puissent s'exprimer quant à leurs attentes et au devenir de la ville. Le rapport de synthèse de cette première phase a permis de mieux appréhender les principales préoccupations des citoyens, de récolter des informations pertinentes sur le territoire et de lancer une dynamique de projet de ville durable. Dans une deuxième phase, ces propositions ont été analysées et rassemblées en une soixantaine de thématiques, classées en trois axes : l'aménagement durable, la gestion des flux et la cohésion sociale. En fonction des sollicitations des différents quartiers, de nombreux projets ont été menés à bien, parmi lesquels des aménagements urbains, l'installation d'espaces de convivialité ou d'aires de jeux, l'embellissement des espaces publics, la création d'une nouvelle mairie de quartier…

Mais cela va bien au-delà des réalisations physiques…

En effet, les ateliers ont surtout permis aux décideurs communaux et aux fonctionnaires d'intégrer de nouvelles logiques de fonctionnement. Ils ont pu développer leurs compétences en stratégie territoriale, en participation citoyenne, en cartographie, ou encore en développement durable. Vu les enjeux, les conclusions des ateliers fixaient un horizon en 2030, année qui fait écho à un nouvel agenda des Nations Unies pour le développement durable. Nous voulons ainsi nous inscrire pleinement dans cette démarche afin de perpétuer l'esprit de nos ateliers. C'est aussi une forme de budget participatif. Tout cela écrit l'histoire de notre ville avec un projet porté par l'ensemble des citoyens, en fonction de leur sensibilité respective.

Parmi tous les projets qui tenaient à cœur des citoyens, y-en-a-t-il qu'il vous paraît important de mettre en avant ?

Je peux citer des projets relatifs à l'aménagement urbain, aux espaces publics, que nous avons pu rénover avec une philosophie permettant de privilégier la rencontre, la cohésion sociale, d'une part, mais aussi des aménagements de quartiers et plus spécifiquement des aires de jeux, des lieux de rencontre et des projets de solidarité sur une dimension plus relationnelle entre personnes, d'assistance inter-quartiers. Ces projets étaient très variés et, surtout, les citoyens ont accompagné le processus de sélection des entreprises, du choix des matériaux… Il y avait donc une participation qui est allée très loin. Avec, pour résultat, que ces espaces publics sont respectés, car investis par les habitants du quartier.

Parallèlement à cela, vous avez, au sein de l'administration communale, de grands projets, notamment en matière d'économie d'énergie, travaux que vous avez déjà réalisés dans les bâtiments communaux…

Depuis de nombreuses années déjà, La Louvière lutte en effet contre la prolifération des friches urbaines grâce à un programme de réaffectation du bâti, avec ou sans changement de fonction. Plusieurs partenaires, communaux et non communaux, collaborent afin de rendre ces réalisations possibles : la régie communale autonome avec plusieurs opérations immobilières visant à créer du logement et de nouveaux espaces commerciaux, la SLSP Centr'Habitat avec du logement dans d'anciens établissements scolaires, le Fonds du logement des familles nombreuses avec plusieurs projets de rénovation. La ville, elle, a réalisé, avec le soutien des Fonds Feder, de fonds wallons et de partenaires publics et privés, la réaffectation de nombreuses friches urbaines. Pour chacun de ces projets, dès le départ, une réflexion a été menée afin d'améliorer la performance énergétique du bâti et d'utiliser des moyens de production d'énergie alternatifs, comme la cogénération ou le photovoltaïque.

Comme cela se concrétise-t-il ?

Par les choix des matériaux de construction, mais aussi par une réflexion en matière de mobilité des travailleurs. Les frais énergétiques représentent un coût important pour une administration communale et, dans un contexte budgétaire difficile, tenter de les réduire permet parfois de réaliser des économies substantielles. Le bâti communal est parfois très ancien et a été conçu à une période où le souci énergétique ne se posait pas. Il faudra beaucoup de temps pour que le remplacement du parc immobilier de la ville soit rénové de manière significative. Mais nous avons commencé avec les unités les plus importantes en termes de volume, ce qui permet d'engendrer des gains substantiels.

Avez-vous également réfléchi à améliorer l'éclairage public ?

Oui. Un programme de remplacement des points lumineux est en cours de réalisation et nous nous attendons également à un impact budgétaire

important. Globalement, nous sommes satisfaits des effets de nos différents programmes de rénovation sur notre production de gaz à effet de serre et sur notre consommation énergétique.

La Ville a signé la Convention des Maires et a élaboré son plan d'action pour l'énergie durable. Quels sont les objectifs fixés et quelles mesures vont-elles être mises en œuvre à ce propos ?

La grosse difficulté de ce type d'engagement, c'est de pouvoir estimer correctement les effets des différentes initiatives, privées ou publiques, sur la production des gaz à effet de serre. Mais nous devons reconnaître que la prise de conscience est globale et concerne autant les habitations, les bâtiments qui hébergent les entreprises, que les bâtiments publics. Certaines entreprises de l'entité ont d'ailleurs développé des projets ambitieux. Systématiquement, lorsque nous avons la possibilité de le faire, nous sommes attentifs à la dimension énergétique, mais nous faisons aussi beaucoup de promotion auprès du citoyen pour le responsabiliser dans ses choix énergétiques. Et je pense que nous sommes en bonne voie pour relever le défi.

La Louvière bénéficie du plan « Wallonie cyclable ». Comment la Ville intègre-t-elle les aménagements avec les autres projets de ville ?

Dans le cadre des projets d'aménagement publics ou privés, la dimension cyclable est systématiquement intégrée. Pour les constructions, nous prévoyons un espace de stationnement pour les vélos.
Pour les aménagements des espaces publics, nous y intégrons systématiquement du stationnement vélo, voire des pistes cyclables lorsque c'est pertinent de le prévoir. Et, grâce au soutien de la Wallonie via le programme « Wallonie cyclable », des aménagements spécifiques sont ajoutés aux voiries pour lesquelles les modes doux n'ont pas, à l'origine, été intégrés.

Vous rendez la ville aux piétons et aux cyclistes ?

C'est un peu cette idée-là. Nous disposions de toute une série d'assiettes désaffectées de voies vicinales, qui a permis de constituer un véritable maillage, à l'échelle du territoire, de sites propres pour les vélos. Notre cité administrative est équipée de parkings vélos, ainsi que de douches pour les agents qui se déplacent à vélo. Nous avons mis à disposition des agents de la commune et du CPAS des vélos pour leurs déplacements à l'intérieur de la ville. Nous voulons donc créer les conditions les plus favorables possibles à l'utilisation du vélo. Aujourd'hui, on constate une légère augmentation du nombre d'utilisateurs. Mais c'est encore insuffisant. Je crois qu'il fallait commencer par créer des infrastructures pour faire en sorte de stimuler l'utilisation du vélo. La Ville de La Louvière est vraiment pionnière en cette matière, ce qui nous permettra aussi, au passage, de régler certains problèmes de mobilité à long terme.

De plus en plus de villes mettent à disposition des citoyens des vélos urbains. Est-ce le cas à La Louvière aussi ?

Oui, mais sous une autre forme. Nous avons, avec la maison du tourisme, développé un projet de mise à disposition et de location de vélos pour de courtes ou de plus longues durées. Nous avons la chance d'avoir une commune relativement petite dans sa superficie, même si elle est importante en nombre d'habitants : nous avons 64 km^2 et, à quelques kilomètres du centre-ville, nous avons des joyaux patrimoniaux, le Canal du Centre ou le Carré du Bois du Luc, par exemple. Le vélo est donc un mode de déplacement qui permet, en quelques coups de pédale, de découvrir la ville dans toute sa diversité et de se mouvoir en centre-ville. Tout est fait aujourd'hui, à La Louvière, pour simplifier et stimuler l'utilisation du vélo.

Pour conclure, quel serait votre plus grand souhait en termes de développement durable pour votre ville ?

Je voudrais que La Louvière soit une ville où pourrait exister une bonne cohésion sociale, parce que c'est un enjeu important. Une ville comme la nôtre, qui a une densité d'habitants au mètre carré importante et qui génère automatiquement des problèmes spécifiques tels que la mobilité et la cohésion sociale, doit trouver la juste mesure pour que le bien-vivre ensemble soit vraiment la priorité des politiques à venir. Nous posons d'ailleurs des actes précis qui auront des conséquences sur l'avenir et nous devons réfléchir par rapport à l'évolution démographique. Nous devons faire en sorte que la cohabitation entre tous se passe de la meilleure des manières.

Logo UVCW TV

Le lecteur trouvera sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, un reportage à ce sujet (www.youtube.com/uvcwtv).